



Madame, Monsieur,

Le protocole sanitaire réalisé le 19 août pour cette rentrée 2020-2021 a été allégé par rapport à ceux que nous avons du suivre avant les vacances d'été. Il n'en demeure pas moins qu'il est toujours demandé que la plus grande distance possible entre les élèves soit maintenue dans les espaces clos et que le brassage des groupes soit limité.

Nous tenons à vous informer clairement des consignes qui, n'en doutons pas, feront de cette rentrée dans les écoles de Roncherolles une rentrée réussie grâce à cette collaboration essentielle que nous avons déjà su mettre en œuvre dès le mois de mai dernier entre parents, enseignant.e.s et élu.e.s.

Les prescriptions en vigueur émises par le ministère des solidarités et de la santé sont les suivantes :

- En préalable, les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38° ou plus) ou d'apparitions de symptômes chez l'élève ou sa famille, de même que s'il a été testé positif, si l'un des membres du foyer a été testé positif ou encore identifiés comme contacts à risque. Les parents doivent en informer le directeur ou la directrice.
- Les accompagnateurs et intervenants extérieurs doivent se laver et se désinfecter les mains avant de pénétrer dans l'école, porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre. L'accès aux accompagnateurs doit se limiter au strict nécessaire.
- La distanciation physique n'est plus obligatoire dans les espaces clos lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir tous les élèves. Les espaces doivent toutefois être organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration. Cette distanciation physique ne s'applique plus dans les espaces extérieurs.
- Le port du masque est à proscrire pour les élèves de maternelle et non recommandé pour les élèves d'élémentaire (sauf pour ceux présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école).
- Application des gestes barrière en permanence : 1) Lavage des mains à minima à l'arrivée dans l'école, avant chaque repas, après être allé aux toilettes et le soir avant de rentrer chez soi ou à l'arrivée au domicile. Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans distanciation physique. 2) Port du masque « grand public » obligatoire pour tous les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.
- Limitation du brassage des élèves : 1) Elle n'est plus obligatoire entre les classes, groupes de classes ou niveaux MAIS les écoles doivent organiser le déroulement de la journée et des activités pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. 2) Les arrivées et les départs doivent limiter au maximum les regroupements d'élèves et de parents.
- Le nettoyage des sols, tables, bureaux (grandes surfaces)... est réalisé au minimum une fois par jour, tout comme le nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel (poignées de portes, etc.). Les tables du restaurant scolaire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

- L'accès aux jeux et espaces collectifs extérieurs est autorisé, tout comme la mise à disposition d'objets partagés AU SEIN D'UNE MÊME CLASSE OU GROUPE CONSTITUÉ (ballons, jouets, livres, jeux, crayons, ...)

Ainsi, conformément à ces consignes et suite à une réunion ce jeudi 27 août 2020 avec les représentant.e.s de parents d'élèves, les enseignant.e.s et les élu.e.s, l'organisation mise en place sur les temps scolaires et périscolaires est la suivante :

**PRÉAMBULE** : Afin de limiter au maximum le brassage des élèves et ainsi « les regroupements et les croisements importants », trois groupes d'élèves de référence sont constitués : Groupe 1 : les élèves de maternelle ; Groupe 2 : les élèves des classes de Mme Guéville et de Mme Boudet ; Groupe 3 : les élèves de M. Roger et de M. Rasse.

**ARRIVÉES ET SORTIES** (le matin, le midi et le soir) :

- Maternelle : UN PARENT, dès lors qu'il porte un masque et s'est désinfecté les mains avec son propre gel hydroalcoolique, peut entrer dans l'école et accompagner le matin l'enfant jusque dans le vestiaire, tout comme le midi et le soir pour les enfants ne restant pas au restaurant ou à l'accueil périscolaire. Un seul parent et son enfant peuvent se trouver dans le vestiaire à la fois. Les parents à l'extérieur doivent respecter la distanciation physique.
- Élémentaire : La cour de l'école est séparée par des plots afin que les 2 groupes ne se croisent pas du début à la fin de la journée. Les entrées et sorties des enfants du Groupe 2 se fait par l'entrée entre la bibliothèque et l'épicerie, les parents restant au niveau de la 1<sup>ère</sup> barrière : ils ne pénètrent pas dans l'allée qui mène à la cour. Les enfants du Groupe 3 entrent seuls par le portail de l'école élémentaire, les parents ne pénètrent pas non plus dans la cour. Il est également demandé aux parents demeurant à l'extérieur de respecter la distanciation physique.

### **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**

La première salle du Périscolaire est utilisée par le Groupe 1. La seconde salle près de la classe de Mme Boudet par le Groupe 2 et la Grange par le Groupe 3.

L'entrée des enfants le matin dans la première salle (Groupe 1) se fait par l'entrée principale actuelle, l'entrée dans la seconde salle (Groupe 2) par la porte située dans la cour et enfin par la porte de la Grange (Groupe 3).

Sachant que seules 2 animatrices sont présentes le matin et en fonction du nombre d'inscrits, une seule animatrice peut être amenée à surveiller à la fois la salle 1 et la salle 2.

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire le soir restent dans leur classe pendant que leurs camarades sortent et les 3 animatrices viennent les chercher par groupe pour le goûter.

### **UTILISATION DES TOILETTES**

Temps scolaire : Les toilettes extérieures sont réservées les unes au Groupe 2 et les autres au Groupe 3, le Groupe 1 utilisant toujours les toilettes de l'école maternelle. Les élèves de la classe de Mme Guéville peuvent toutefois utiliser les toilettes près de leur classe pendant le temps scolaire uniquement. Un nettoyage sera effectué avant toute utilisation par les enfants du Groupe 1 inscrits aux services périscolaires.

Accueil périscolaire (matin et soir) : le Groupe 1 utilise les toilettes près de la classe de Mme Guéville ; le Groupe 2 utilise les toilettes de leur groupe dans la cour ; le Groupe 3 utilise les toilettes de la Grange.

Pendant le déjeuner à la cantine si besoin (les enfants étant allés aux toilettes avant de se rendre à la cantine) : un toilette est réservé au Groupe 1, le deuxième au Groupe 2, et si urgence pour des enfants du Groupe 3, utilisation des toilettes du Groupe 3 dans la cour.

## **RÉCRÉATIONS**

Les enfants de maternelle sortent ensemble en récréation dans leur cour (Groupe 1) et ont accès aux jeux extérieurs (hors bac à sable) et aux vélos, etc.

Les récréations des élèves d'élémentaire (Groupe 2 et 3) ont lieu simultanément dans la cour séparée par des plots.

## **SPORT À LA PÉPINIÈRE**

La salle de la Pépinière est de nouveau accessible aux élèves. Elle ne peut toutefois être nettoyée qu'une fois par semaine. Les élèves de maternelle utilisent la salle les mardis et jeudis matin et les élèves d'élémentaire les mardis et jeudis après-midi et vendredi toute la journée.

Le nettoyage des toilettes est effectué une fois par jour le matin mais n'est pas possible entre chaque utilisateur de la salle (écoles, associations, etc.). Les enfants iront de préférence aux toilettes à l'école avant le départ ou après le retour de la Pépinière.

## **PAUSE MÉRIDIDIENNE**

Maternelle : À 11h45, pour le premier service de restauration scolaire, Cindy regroupe l'ensemble des enfants de maternelle inscrits et les emmène à la cantine.

Les enfants de maternelle peuvent utiliser les porte-manteaux.

À la fin du service, Cindy surveille ensuite dans la cour de la maternelle les enfants qui ne font pas la sieste et les petits sont emmenés au dortoir et surveillés par Priscilla.

Élémentaire : À 11h45, Cindy et Ludivine surveillent les enfants dans la cour de l'école élémentaire séparée en 2 en attendant le second service de la cantine. Elles font ensuite entrer les Groupes 2 et 3 par deux entrées différentes, chacun leur tour, dans la cantine où un large espace est créé entre les tables des deux groupes.

Les enfants ne peuvent pas utiliser les porte-manteaux, ils gardent leurs manteaux sur les chaises.

Les deux agents en charge du service servent chacune un groupe.

Deux animatrices font ensuite sortir les enfants du Groupe 2 puis du Groupe 3 dans la cour toujours divisée en deux.

Les activités du midi reprendront le 05 octobre et seront respectivement organisées pour les Groupes 1, 2 et 3. Elles auront lieu dans les salles du périscolaire qui leur sont attribuées (voir paragraphe ACCUEIL PÉRISCOLAIRE).

Bonne rentrée à tous et à toutes,

Sylvaine Santo, Le Maire

Monique Pillut-Boissière, Adjointe au Maire

Mathilde Bonnet, Directrice de l'école maternelle  
Valérie Quibel, Enseignante à l'école maternelle  
Nicolas Roger, Directeur de l'école élémentaire  
Julien Rasse, Enseignant à l'école élémentaire  
Fanny Gueville, Enseignante à l'école élémentaire  
Bénédicte Boudet, Enseignante à l'école élémentaire  
Laetitia Marquette, Enseignante à l'école élémentaire  
Madame Poirier, Représentante de parents d'élèves de l'école élémentaire  
Madame Santens, Représentante de parents d'élèves de l'école élémentaire  
Monsieur Quesnel, Représentant de parents d'élèves de l'école maternelle